



Il est temps d'AGIR...

Le 1er janvier 2023 marque la mise en place de plusieurs mesures qui auront un impact sur notre pouvoir d'achat. L'augmentation du SMIC de 1,8%, soit une hausse de 24 euros est insuffisante (en raison de l'inflation galopante). **Dans le même temps, Conforama ne fait aucun geste pour la rémunération de ses salariés en cette période de crise.**

Comment compenser les hausses de prix que nous subissons chaque jour ? L'alimentation a connu une augmentation de 12,7% pour les produits frais, +2,8% pour l'habillement. L'énergie a augmenté de 18,4%, +9,1% pour les transports etc... Le coup de pouce du smic ne pourra répondre à lui seul à ces augmentations

Une augmentation de 106 € brut aurait été nécessaire pour simplement se mettre au niveau de l'inflation et suivre l'augmentation des prix.

Chez Conforama, la prime PPV de 600€ qui devrait être versée à la fin du mois est un coup de pouce bienvenu mais n'est qu'un complément mérité qui doit venir en **PLUS** d'augmentations de salaires pérennes. Malheureusement, nos dirigeants sont plus tournés vers les ordres de Mobilux et les économies demandées plutôt que d'orienter la politique salariale vers ses salariés à qui tous les sacrifices sont demandés.

Baisse des effectifs dans les budgets 2023, des salaires toujours insuffisants, peu de reconnaissance des efforts fournis, la politique de l'enseigne ne nous rassure en rien à l'aube de cette nouvelle année.

L'année passée, la faiblesse des augmentations consentis par Conforama ont été du niveau des mobilisations. Si nous ne voulons pas que cela se reproduise en 2023, chacun doit joindre sa voix à ceux qui contestent les choix de nos dirigeants tournés vers les économies, la baisse des effectifs et toujours rien pour pérenniser l'entreprise face à la concurrence.

Comme en 2022, la CGT sera le fer de lance de la contestation partout où cela sera possible et refusera de se résigner.

Il est important de rappeler que ce que la CGT peut faire pour vous, elle ne pourra le faire sans vous !

